

Séance du 28 avril 2008

Le vingt-huit avril deux mille huit, vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de Carantilly dûment convoqués par Mme le Maire, se sont rassemblés à la mairie sous sa présidence.

Date de convocation : 21 avril 2008

Date d'affichage : 6 mai 2008

Etaient présents : Mme HENRY Marylène ; MM BOURGE Pierre, CORON Bruno, PATIN Bernard ; Melle PAISANT Nadège ; MM DUFORT Erik, LEROUXEL Henri, PACARY Michel ; Mme LEDOUX Malika ; M. DUPONT Henri ; M. ALLIX Gratien ; Mlle LEVALLOIS Mireille ; M. LEMERRE Eugène ; Mme L'ORPHELIN Pierrette ; M. BOURDON Noël.

M. ALLIX, nommé conformément à la loi, remplit les fonctions de secrétaire.

I. Lotissement le Bois Hébert : prix de vente du terrain (reçu le 16/05/2008)

Après étude du bilan financier du lotissement Le Bois Hébert et après délibération, le Conseil Municipal décide de fixer le prix de vente du mètre carré de terrain à 21 €.

Mme le maire est autorisée à effectuer toutes les démarches nécessaires à la vente des terrains et à signer tout document relatif à cette affaire (compromis, acte de vente...).

II. Lotissement Le Bois

Les travaux doivent commencer demain car les opérations de bornage n'étaient pas terminées.

Trois banques ont été contactées pour une ligne de trésorerie de 128 000 € sur une année :

- | | | | |
|--------------------|------------|--------------------------------------|------------------------------|
| - Crédit Agricole | : 4,485 % | frais de dossier : 100 € | tirage mini : 5 000 € |
| - Caisse d'Epargne | : 4,33 0 % | frais de dossier : 100 € | tirage mini : pas de montant |
| - Crédit Mutuel | : 4,380 % | commission de réservation : 0,0125 % | tirage mini : 10 000 € |

Le Conseil Municipal donne son accord de principe à la proposition du Crédit Mutuel à condition que la commission de réservation soit supprimée ; il charge donc Mme le Maire de recontacter cette banque.

III. Lave-vaisselle cantine : choix de l'électricien (reçu le 16/05/2008)

Après étude des devis, et après délibération, le Conseil Municipal retient la proposition de l'entreprise de M. Yann Livret de Le Lorey, pour l'alimentation électrique nécessaire à l'installation du lave-vaisselle de la cantine. Le montant s'élève à 340,33 € HT.

IV. Lave-vaisselle cantine

Le Conseil Municipal est favorable à la pose d'un mitigeur et décide que tous les travaux de plomberie seront réalisés par l'employé communal.

V. Création de l'adresse postale « Place Pierre L'Orphelin » (reçu le 16/05/08)

Sur proposition de Mme le Maire, le Conseil Municipal décide de la création de l'adresse postale « Place Pierre L'Orphelin ».

VI. Correspondant défense (reçu le 16/05/08)

Par circulaire du 26 octobre 2001, un réseau de correspondants défense avait été créé par nomination d'un élu dans chaque commune.

Suite au renouvellement des conseils municipaux, le Conseil Municipal de Carantilly propose, pour assurer la mission de correspondant défense, Monsieur Pierre Bourge.

VII. Remplacement à l'Agence Postale

Mme le Maire informe le Conseil Municipal qu'elle a reçu un courrier de la personne chargée de l'Agence Postale de Villebaudon qui propose ses services pour effectuer le remplacement de Mme Dolley pendant ses congés. Le Conseil Municipal est d'accord sur le principe du remplacement et charge Mme le Maire de contacter la personne pour voir ses horaires disponibles.

VIII. Indemnité gardiennage église et presbytère

Mme le Maire donne lecture d'un courrier de M. Le Moulec qui souhaite que l'indemnité de gardiennage de l'église soit versée directement à la Paroisse Saint Vincent de Paul. Mais dans ce cas, le prêtre ne résidant pas dans la commune, l'indemnité est beaucoup plus faible. Ce problème sera revu pour 2009, l'indemnité étant déjà accordée pour cette année à M. Le Moulec.

D'autre part, l'Abbé Daniel est venu visiter le presbytère : il récupèrera les archives concernant la commune et invitera le responsable de la bibliothèque diocésaine pour les autres livres.

Une visite du presbytère est proposée au Conseil Municipal le samedi 24 mai 2008 à 10 heures.

IX. Jeux pour l'étang

Afin de remplacer le portique, le Conseil Municipal retient le modèle « Les Intrépides » de chez Védif, d'un montant de 2 070,28 € TTC.

X. Site internet mairie

Mme le Maire donne lecture au Conseil Municipal d'un courrier d'Arnaud Vivier qui est à l'origine du site de la mairie. Vu les problèmes rencontrés pour prendre contact avec l'hébergeur « ALICE » qui a absorbé « CHEZ.COM » (notre précédent hébergeur), il laisse tomber la gestion du site devenu inaccessible. La commission propose donc de trouver un hébergeur (coût de 19 € par an à 55 € par an) et de déposer un nom de domaine du type « carantilly.fr ». La prochaine réunion est prévue le 7 mai à 20 h 30.

XI. Arrêts des trains en garde de Carantilly

Mme le Maire informe le Conseil Municipal que M. Philippe Gosselin, Député, a relancé le Conseil Régional concernant les demandes d'arrêt de trains. D'autre part, les communes d'Ouille et Belval ont apporté leur soutien à notre démarche. Mme le Maire est toujours en attente d'un rendez-vous au Conseil Régional.

XII. Informations diverses :

- archives de Saint-Lô : conférence et présentation de l'ouvrage de M. Pierre Leberruyer le 5 mai à 16 heures.
- Ligue contre le Cancer : une permanence à destination des malades et de leur famille est assurée dans les locaux de la ligue à Saint-Lô.
- Communauté de Communes : M. Philippe Gosselin a été réélu président et sera épaulé de 6 vice-présidents (contre 7 précédemment)
- Syndicat Scolaire : Président : Annick Hélaine (Dangy) – Vice-présidentes : Christelle Lebedel (Quibou) et Marylène Henry (Carantilly). Le syndicat compte 9 employés. La participation demandée aux communes est fonction du nombre d'habitants et du nombre d'élèves originaires de la commune (53 pour Carantilly). Le transport scolaire est à présent géré par le Conseil Général et il ne reverse plus que 50 % du montant de la dépense transport.
- Syndicat d'électrification : il regroupe 15 communes. M. Blouet a été réélu président. Il semblerait que le Syndicat départemental des Energies de la Manche (SDEM) englobera assez rapidement tous les syndicats.

- Syndicat d'incendie : M. Louaintier, Maire de Cametours, a été élu président. Le syndicat recherche des volontaires.
- Compte-rendus des réunions de commissions :
Les rapporteurs de chaque commission ont donné un compte-rendu au Conseil Municipal des projets ou travaux à réaliser.
- Commission Travaux/étang : tous les jeux défectueux seront remis en état à l'étang ainsi que 2 bancs, et les poubelles. Il semble difficile d'implanter les WC à l'endroit prévu car la pente est importante. La clôture contre le champ de M. Levallois est complètement dégradée (environ 80 poteaux à changer + grillage) Du grillage doit être remis sur la barrière du fond de l'étang. Près du toboggan, il y a des branches cassées à évacuer. Il va falloir remédier au problème des ragondins. Au niveau de l'église, il faut changer le tuyau d'évacuation des fumées ; Les portes d'entrée ont besoin d'être nettoyées et les chaînes du monument aux morts doivent être repeintes. Il faudra revoir le problème du poteau en granit du grand portail du cimetière. Le panneau d'affichage près du Shelter France Telecom sera repeint et le mur à côté se dégrade de plus en plus (réfection des joints) Logement Goulois : le problème d'humidité est toujours là, malgré la pose de VMC et d'aérations.
- Commission fleurissement : le nettoyage et la préparation sont fixés le 20 mai. Il est prévu une répartition en secteur pour les arrosages. Il est proposé de mettre des fleurs sous chaque panneau d'agglomération sur les axes principaux (bacs ou autre)
- Commission ordures ménagères : il est prévu de confectionner des étiquettes à mettre sur les sacs non-conformes. Pour le parking de la Fosse, une pancarte sera mise pour interdire le dépôt de verre et une poubelle pour les déchets résiduels sera installée.
- Commission voirie : A la Girardière, il faudra prévoir du débernage. Hôtel Beauvils Sud : une cuvette s'est formée car la grille est plus haute que la route ; La Hermannière : il faudrait déberner et encaisser en caillou ou refaire un enrobé ; Hôtel Pacary 1 çà la sortie, la route se creuse et les arbustes retombent dans le chemin (voir avec M. Lesaulnier)
- Commission assainissement : elle s'est réunie à la station avec l'employé communal qui en a expliqué le fonctionnement. Actuellement, il y a environ 30 foyers de raccordés et il y a peu de m³ qui arrivent à la station. L'intégration des vidanges de fosses n'est pas conseillée. M. Voisin est venu sur le site pour constater et faire le point sur ce qui reste à faire. Lorsque les verrins ne fonctionneront plus, il faudra opter pour un système type chasse d'eau.
- Commission Fêtes et Cérémonies : le vin d'honneur de la cérémonie du 8 mai se tiendra dans la cour de l'école ou dans la salle de sports en cas de pluie.
- Affaires diverses :
- M. Lacroix de l'association « Pas de THT sous les pommiers » a demandé l'autorisation d'organiser un pique-nique festif le 15 juin, autour des bassins de l'étang.
- Tournoi JSC le 24 mai 2008 : une coupe sera offerte par la commune
- « Marigny je t'aime » organise une rando pédestre le 6 mai à 19 h 45 à Carantilly
- Mme Ledoux informe le Conseil Municipal que Mme Guyot lui a fait part d'une réclamation concernant sa taxe de raccordement à l'assainissement : elle souhaite un dégrèvement car la commune a passé le réseau sur son terrain. Le Conseil Municipal suggère de lui proposer un entretien.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus.

Le Maire,

Le Secrétaire,